

Les plastiques de plus en plus recyclés

DÉCHETS Depuis quelques mois, plusieurs communes de la région se sont mises à instaurer la récolte de certains déchets plastiques. On fait le tour du sujet en 5 questions.

PAR LAURA.LOSE@LACOTE.CH

→ En Suisse, chaque personne consomme environ une centaine de kilos de plastique chaque année, selon les chiffres de la Confédération. Et son recyclage prend de l'ampleur. La récupération du PET n'est pas nouvelle, mais plusieurs communes de la région, parmi lesquelles Givrins, Genolier, Vich ou encore Nyon se sont récemment lancées dans la revalorisation d'autres matières. Ces nouveaux objets à recycler concernent le flaconnage, soit les bouteilles de shampoing et d'huiles par exemple, et le polystyrène expansé, autrement appelé Sagex.

3 COMMENT LES PLASTIQUES SONT-ILS REVALORISÉS?

Les divers déchets en plastique sont collectés dans les déchetteries ou dans des écopoints. Ils sont ensuite emmenés dans un premier centre de tri, comme RC-Plast à Grandson, puis envoyés à d'autres partenaires pour la suite du processus, en Europe. Parmi les nombreux plastiques collectés à Rolle, par exemple, les bouteilles de lait servent à produire des tuyaux, des films plastiques ou des bouteilles. Le Sagex est, quant à lui, transformé en panneaux d'isolation pour la construction. Cette filière, recommandée par le canton, a déjà convaincu de nombreuses communes. Mais son manque de transparence a découragé la Ville de Morges. «Nous ne disposons pas de renseignements précis sur le processus de recyclage proprement dit», regrette Alain Jaccard, chef du service infrastructures et gestion urbaine à Morges. Du côté de RC-Plast, Franck Thomas, sous-directeur, précise: «Nos déchets sont bien revalorisés en France voisine et en Allemagne. Nous n'avons pas l'accord des entreprises pour communiquer leurs noms, mais nous sommes en mesure d'établir des certificats de traçabilité si on nous les demande.»

1 POURQUOI MAINTENANT?

L'histoire commence bien loin de notre région, en Chine. Ce pays d'Extrême-Orient est devenu la décharge de plastique du monde, si bien qu'il n'a plus été capable d'absorber ces déchets. Dès le 1er janvier 2018, elle a durci les conditions d'importation des déchets plastiques, au grand dam des pays occidentaux. Il a fallu trouver des solutions, dont celle de recycler les flaconnages, ce que propose l'usine RC-Plast à Grandson, qui a ouvert en 2016. Le Sagex est, lui, envoyé chez plusieurs repreneurs à travers le canton. C'est avec RC-Plast que Henny Transports, basée à Rolle, a signé un partenariat, avant de contacter les communes. Elles sont déjà 20 dans l'ouest du canton à avoir mis ce tri en place, et devraient être 70 d'ici la fin mars. D'autres communes recyclaient déjà, comme Rolle qui travaille avec l'entreprise DESA. Celle-ci achemine les plastiques vers InnoRecycling, en Suisse allemande, et maintenant aussi vers RC-Plast.

2 COMBIEN ÇA COÛTE?

A Givrins, la Municipalité a estimé le coût de la reprise du Sagex et du flaconnage raisonnable au regard des bénéfices écologiques. «Pour ces déchets, mais aussi les canettes en aluminium, le prix sera d'environ 600 francs par année», estime Alain Blumenstein, municipal. Pour les communes comme pour le transporteur, l'aspect environnemental est au cœur de la démarche. «Nous souhaitons proposer une prestation plus avantageuse que celle des ordures ménagères, pour encourager les communes à se lancer. Comme ces matières sont légères, nous les récoltons avec des petits camions qui utilisent peu de carburant», explique Jean-Michel Pinguet, directeur de Henny Transports. A Morges, cette offre n'a pas été jugée nécessaire. «Les commerces proposent déjà de récupérer les flaconnages. Cela nous permet de garder une taxe forfaitaire abordable, à 65 francs. Sinon, il faudrait l'augmenter de 5 francs», explique Alain Jaccard, chef du service infrastructures et gestion urbaine.



Le plastique des flaconnages est de plus en plus recyclé dans les communes de la région. CÉDRIC SANDOZ

4 OÙ VA CE QUI NE PEUT PAS ÊTRE RECYCLÉ?

Et ce qui ne peut pas être trié? Ces matières partent à l'incinération. Les plastiques en vrac doivent en général être déposés dans les sacs taxés, comme c'est le cas par exemple à Nyon et Morges. A Rolle, depuis son inauguration en 2008, la déchetterie possède une benne de 24 mètres cubes dédiée à ces déchets. Son contenu est incinéré, faute de filière possible. «Il existait une entreprise à Fribourg, Swisspolymera SA, qui arrivait à traiter tous les plastiques. Cette dernière a fait faillite fin 2008», explique Serge Gambarasi, chef des services techniques à Rolle. Pour l'incinération, les déchets de la région sont conduits en train vers l'usine Tridel, à Lausanne. L'énergie dégagée par la combustion des déchets sert notamment à créer du chauffage à distance ou de l'électricité.

5 ET SI ON ARRÊTAIT D'UTILISER DU PLASTIQUE?

Certaines communes font des efforts pour limiter son usage, avant même qu'il devienne un déchet. C'est le cas de Nyon, qui a distribué des sacs biodégradables aux commerçants du marché pour remplacer les sacs plastiques. Elle a aussi tenté d'encourager l'utilisation de contenants réutilisables pour les produits à l'emporter. Il s'agit de la reBox, déjà utilisée sur le campus de l'EPFL, une boîte consignée. Mais le concept n'a pas pris. Plus globalement, les périmètres de gestion de déchets Sadec et Valorsa, dont font partie les communes de la région, participent à la campagne de communication «Responsables.ch», qui recense des conseils pour produire moins de déchets. Quelques idées en vrac: avoir toujours sur soi un sac réutilisable pour ses courses, utiliser des savons et shampoings solides ou encore se fournir dans les magasins en vrac.